PUISAYE-FORTERRE ■ En lien avec le programme Petites villes de demain

Ils étudient nos bourgs ruraux

Des étudiants en architecture ont arpenté, jeudi, quatre communes de Puisaye-Forterre. Leurs réflexions sur les bourgs ruraux vont nourrir les projets du programme Petites villes de demain.

TERRAIN. Un groupe d'étudiants de l'ENSA de Marne-la-Vallée dans les rues de Toucy. PHOTO DR

Soixante étudiants de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, située à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), sont venus jeudi en Puisaye-Forterre, pour une journée de travail sur la thématique « Transformer les bourgs ruraux pour habiter demain ».

Courson, Toucy, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur

Cette journée était organisée dans le cadre d'une convention de partenariat proposée par Jean-Louis Maniaque, architecte conseil de l'État, entre l'école d'architecture et la Direction départementale des Territoires (DDT) de l'Yonne, en lien avec le programme Petites villes de demain initié par l'État et porté par la communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF).

Les étudiants ont d'abord été accueillis par Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, président de la CCPF, qui leur a présenté le territoire. Puis ils se sont rendus sur le terrain. « Avec l'appui du CAUE de l'Yonne, les axes de travail ont été définis puis choisis en fonction de l'intérêt de l'école d'architecture, indique la CCPF. Finalement, quatre communes des huit Petites villes de demain de Puisaye-Forterre ont été fléchées : Courson-les-Carrières, Toucy, Saint-Sauveur-en-Puisaye et Saint-Fargeau. Ce premier travail n'a pas pu être organisé pour l'ensemble des huit Petites villes de demain au regard du temps imparti d'une demi-journée sur le terrain. »

Cette rencontre entre l'école d'architecture avec la CCPF, les élus, la DDT, l'Architecte des Bâtiments de France, le CAUE est « une réelle opportunité pour enrichir la réflexion sur le développement de nos bourgs », estime la collectivité. Une restitution de la journée permettra « l'émergence d'idées concrètes pour les quatre communes ». ■